



Interpellation de M. Hayette : Parking Infobo.

M. Hayette signale que la commune de Drogenbos a décidé de placer toutes ses rues en zone bleue à partir du 1^{er} février 2021, en raison des désagréments qui seraient causés par le transfert du stationnement des travailleurs venant des communes de Forest, Uccle et Ruisbroek.

Quelle est la réaction du Collège face à cette décision ?

M. l'Echevin Wyngaard répond que cette réglementation du stationnement sur le territoire de Drogenbos a été reportée du 1^{er} février au 1^{er} mai.

Plusieurs voiries uccloises limitrophes ont déjà été intégrées en zone bleue, parfois en zone verte.

M. l'Echevin Wyngaard est en contact avec son homologue de Drogenbos pour déterminer les positions à prendre par rapport aux autres voiries qui sont à cheval entre les deux communes.

Les services communaux suivront de près l'évolution de la situation dès l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation à Drogenbos mais n'adopteront pas des mesures anticipées, de crainte d'imposer une réglementation inappropriée à des quartiers qui ne subiraient pas l'impact des mesures en vigueur dans la commune voisine.

Quoi qu'il en soit, le Collège veillera à trouver des solutions propices au bien-être des habitants des deux communes.